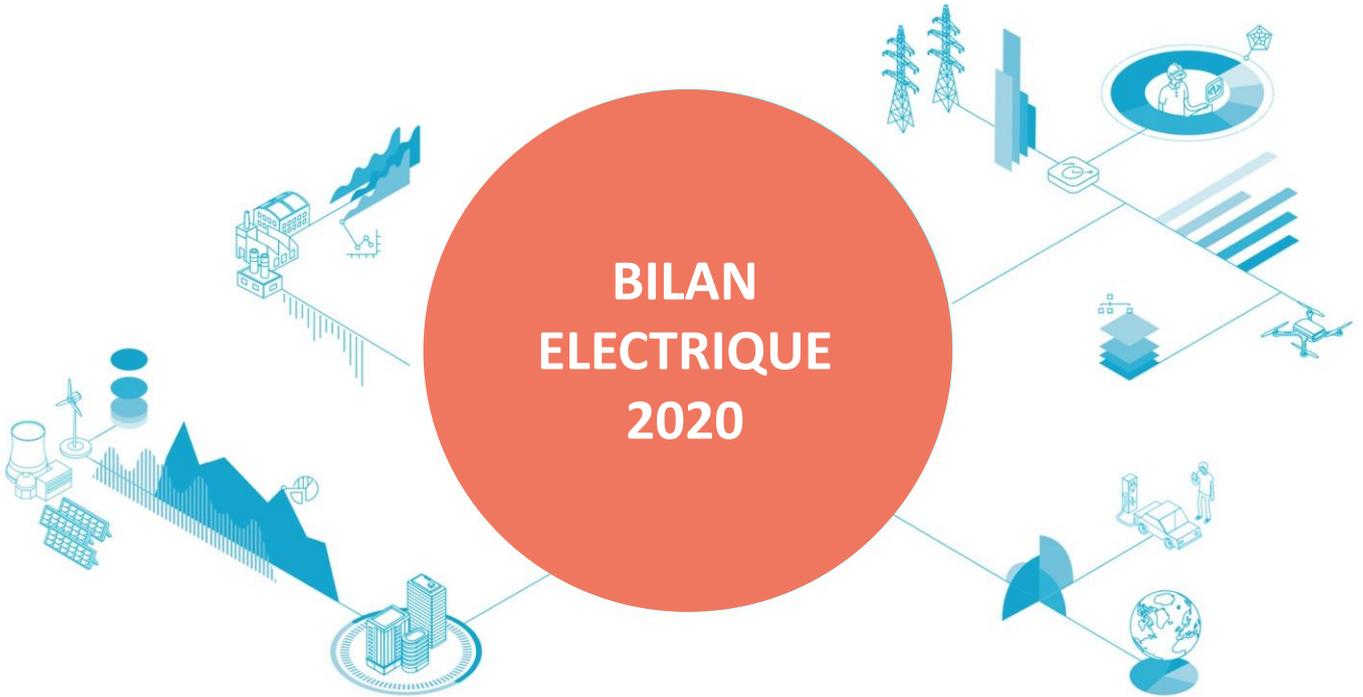




Le réseau
de transport
d'électricité



Région Bretagne



RTE transporte en France métropolitaine, 24/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure l'équilibre entre production et consommation. Il alimente les distributeurs d'électricité, les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers. Cette fiche, bilan de l'année 2020, propose une vision synthétique de la situation du système électrique en région Pays de la Loire et fournit une aide pour éclairer les politiques de transition énergétique et de développement économique.

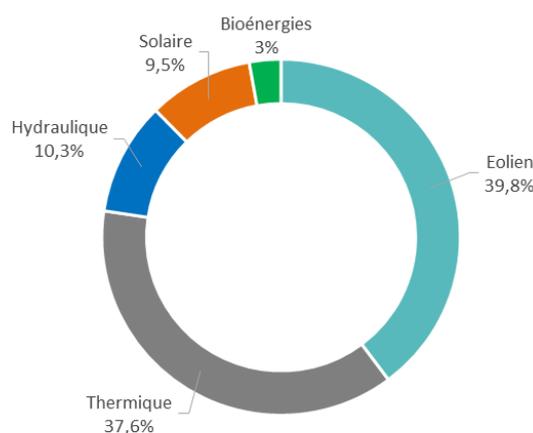
Les capacités de production d'électricité installées en Bretagne

Fin 2020, la puissance installée en Bretagne est en augmentation de 2,7% par rapport à 2019.

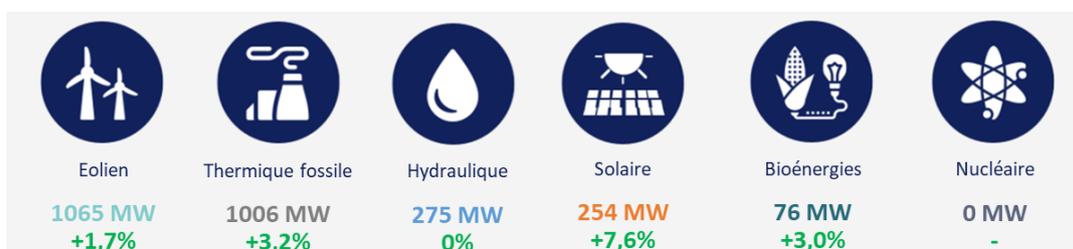
La capacité de production du parc régional a augmenté de 69 mégawatts (MW) en 2020 pour atteindre 2676 MW.

Cette augmentation est répartie sur les différentes filières : +18 MW pour l'éolien, +18 MW pour le solaire, +31 MW pour le thermique et +2 MW pour les filières bioénergies.

Avec 1670 MW, le parc de production d'origine renouvelable augmente de 2,4% et représente, fin 2020, près de 63 % du parc global breton.



Répartition des capacités de production en Bretagne au 31 décembre 2020



Capacités de production par filière (MW) et évolution par rapport à 2019 (%)

L'électricité produite en Bretagne

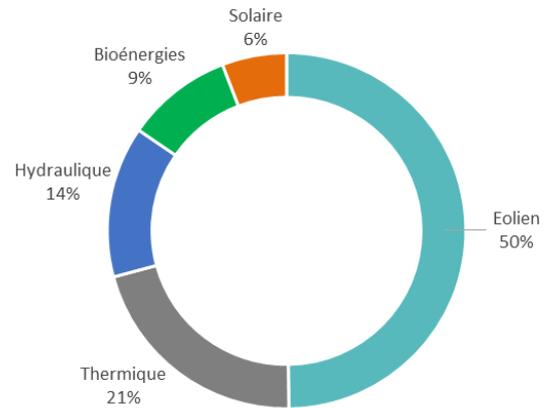
En 2020, une production d'électricité en hausse de 10%, principalement portée par l'augmentation de la production éolienne.

La Bretagne a produit 4,5 térawattheures (TWh) d'énergie électrique en 2020.

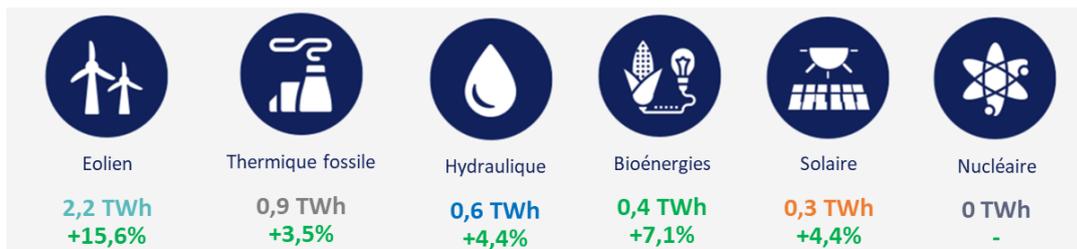
La production ENR croit de 12% et représente 79% de la production électrique régionale.

La production éolienne, qui augmente de 15,6% grâce notamment à une météorologie favorable, représente la moitié de l'électricité produite dans la région. Le solaire progresse de 4,4% et la production à partir des bioénergies augmente de 7,1%.

La production thermique à partir des combustibles fossiles augmente de 3,5%. Elle représente, en 2020, 21% de l'électricité produite dans la région.



Répartition par filières de la production d'électricité en 2020 (en %)



Production par filières en 2020 (en térawattheures)

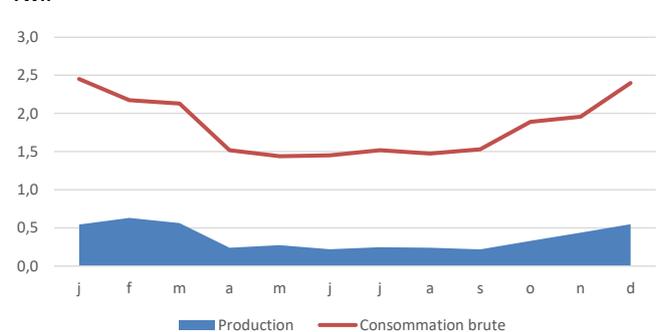
La Bretagne importe 80% de l'électricité qu'elle consomme.

Toute la demande en énergie électrique n'est pas couverte par la production régionale. Avec un solde importateur de 17,5 TWh sur 2020, la région Bretagne importe de l'électricité grâce au réseau de transport de RTE qui assure son rôle de solidarité inter-régionale.

Bretagne



Consommation brute et production sur l'année 2020



La Bretagne importe toute l'année des deux régions limitrophes que sont la Normandie et les Pays de la Loire

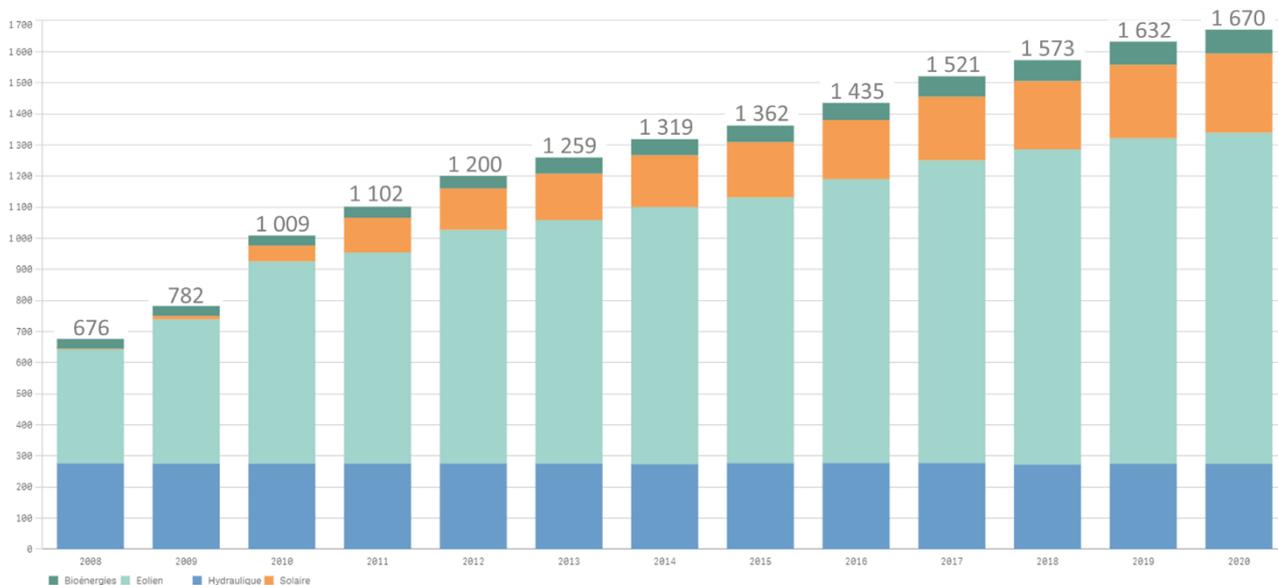
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau de transport réalise l'interconnexion avec les pays voisins et le maillage du territoire national. Il mutualise les moyens de production et assure les échanges entre les territoires pour qu'à chaque seconde leurs besoins en électricité soient satisfaits.

Focus sur les énergies renouvelables

Avec 1 670 MW, la capacité de production régionale à partir des énergies renouvelables augmente de 2,4% en 2020.

Evolution du parc EnR installé en Bretagne (en MW)





1 258 MW

C'est le pic de puissance produite à partir des EnR en 2020
[le 11 mai à 16h30]

A cet instant, l'équivalent de 58% de la consommation d'électricité de la région était couverte par les EnR

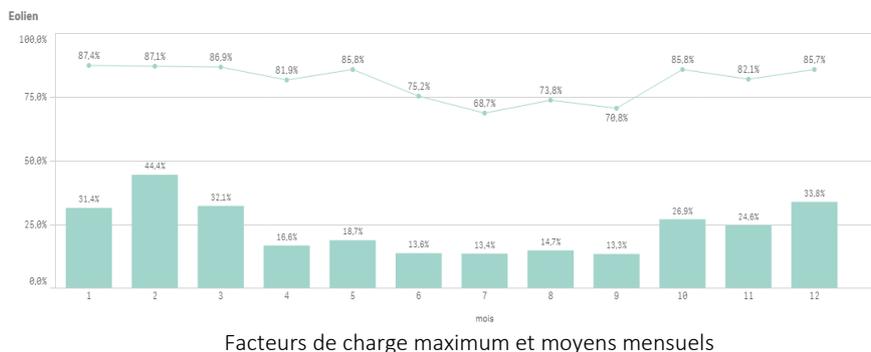


16%

C'est la part de la consommation régionale couverte par les EnR sur l'ensemble de l'année 2020

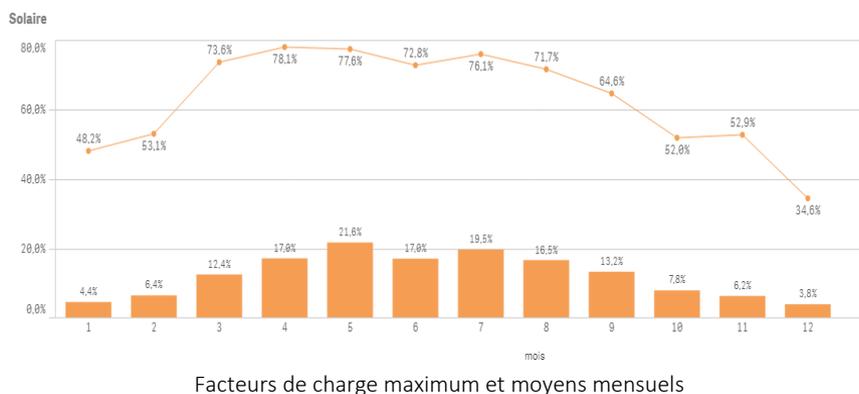
Un facteur de charge⁽¹⁾ moyen annuel éolien de 24%

Le pic de production instantanée éolienne a été atteint le 9 février à 07h30 avec 918 MW, avec un facteur de charge de 87%.



Un facteur de charge moyen annuel solaire de 12%

Le pic de production instantanée solaire a été atteint le 14 avril à 14h00 avec 190 MW, avec un facteur de charge de 78%.



⁽¹⁾ Facteur de charge : c'est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite sur une période donnée et l'énergie produite par un fonctionnement à la puissance maximale durant la même période.

La consommation d'électricité en Bretagne

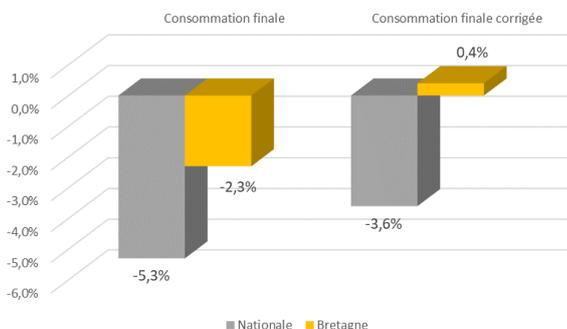
En 2020, la consommation finale d'électricité s'établit à 20,8 TWh, soit une baisse de 2,3% par rapport à celle enregistrée en 2019. Cette baisse est nettement moins prononcée que celle constatée au niveau national (-5,3%).

En Bretagne, cette baisse, s'explique principalement par des conditions climatiques plus clémentes que l'année précédente. En effet, **après correction du facteur météorologique**, la consommation s'établit à 21,4 TWh, soit une très légère hausse de 0,4% par rapport à 2019.

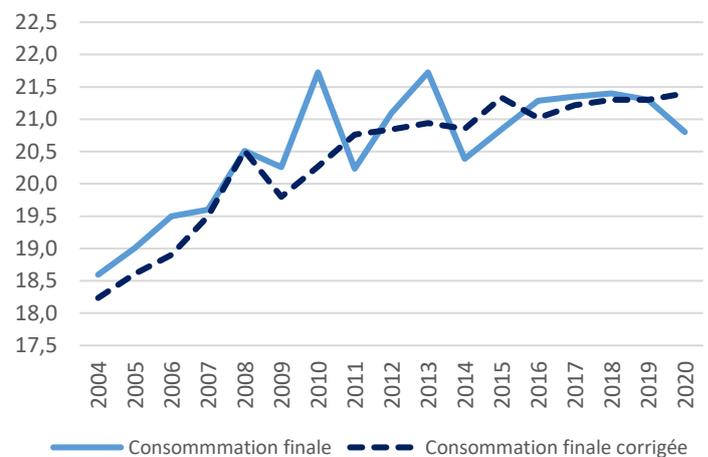
Ces chiffres illustrent le faible impact de la crise Covid-19 sur la consommation globale d'électricité en Bretagne.

Au niveau national, après correction, la consommation reste en repli avec une baisse de 3,6%. La Bretagne est la seule région française dont la consommation corrigée ne baisse pas en 2020.

Evolution de la consommation en Bretagne et en France métropolitaine (en % par rapport à 2019)



Consommation annuelle d'électricité en Bretagne
TWh



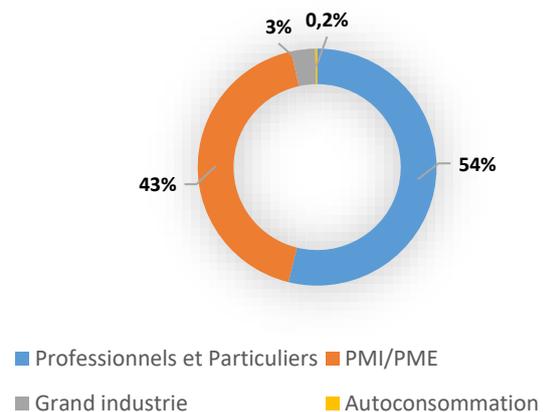
Répartition par secteurs d'activité

Le secteur des professionnels et particuliers représente 54% de la consommation régionale, suivi du secteur des PMI/PME, puis du secteur de la grande industrie.

Non corrigé du facteur météorologique, la consommation cumulée de la grande industrie et des PME/PMI est en baisse de 4,7% en 2020. A titre de comparaison cette baisse atteint 8,4% au niveau national. La consommation des « professionnels et particuliers » est quant à elle restée stable.

Dans le détail, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire (+0,4%), de l'énergie et combustibles minéraux solides (+3,4%) ont vu leur consommation augmenter en 2020. Certains secteurs voient par contre leur consommation diminuer de façon assez marquée : -23% pour la construction automobile, -16% pour les transports ferroviaires, -9% pour le tertiaire (hors transport et télécommunications), -7,7% pour le secteur de la métallurgie (hors industrie automobile).

Répartition par secteurs de la consommation régionale



Retrouvez l'intégralité du [bilan électrique français 2020 en ligne](https://bilan-electrique-2020.rte-france.com)
<https://bilan-electrique-2020.rte-france.com>



Contacts

Sandrine Morassi

Directrice des affaires publiques

☎ 06 12 49 60 91

sandrine.morassi@rte-france.com

Gabriel Siméant

Directeur des affaires publiques

☎ 06 98 57 69 35

gabriel.simeant@rte-france.com

Relations presse

Raphaëlle Veyssière

Responsable de la communication

☎ 07 60 17 75 51

raphaelle.veysiere@rte-france.com

Clara Brouillet

Chargée de communication

☎ 06 98 70 61 64

clara.brouillet@rte-france.com

Suivez-nous sur Twitter [@RTE_Ouest](https://twitter.com/RTE_Ouest)